# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES, DE LA CÔTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS



Siège :

3 Impasse de Charlemagne

66700 ARGELES-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° DL2023-0275

Séance du Conseil:

**11 DÉCEMBRE 2023** 

# APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU MATÉRIEL AQUATIQUE DE DÉPANNAGE PROPOSÉ À LA PISCINE INTERCOMMUNALE ALBERAQUATIC

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 11 décembre à 18 heures 30, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée le 05 décembre 2023, au Centre Culturel situé 13 Rue Jules Michelet à Collioure (66190), sous la Présidence de Monsieur Antoine PARRA, Président.

### **Étaient présents:**

Antoine PARRA, Julie SANZ, Antoine CASANOVAS, Philippe RIUS, Lydie FOURC, Aimé ALBERTY, Guy ESCLOPE, Maria CABRERA, Patrice AYBAR, Jean-Michel SOLE, Anne MAURAN, Guy VINOT, Christian GRAU, Guy LLOBET, Annie LAMARQUE, Jean-Marie LEFEVRE, Christian NAUTE, Huguette PONS, Hervé VIGNERY, Raymond PLA, Bruno GALAN, Françoise DARCHE, Grégory MARTY, Vincent NETTI, Samuel MOLI, Marie-Thérèse IMBARD, Gilbert CRITELLI, Nathalie REGOND PLANAS, Jacques GODAY, Yves PORTEIX, Frédérique MARESCASSIER, Yvette PERIOT, Christian NIFOSI, Sylvie VILA.

### Étaient représentés :

Isabelle MORESCHI donne procuration à Aimé ALBERTY, Georges GUARDIA donne procuration à Maria CABRERA, Marie ARIZA donne procuration à Christian GRAU, Laëtitia COPPEE donne procuration à Christian NAUTE, Marie-Pierre SADOURNY GOMEZ donne procuration à Raymond PLA, Patricia HECQUET donne procuration à Grégory MARTY, José BELTRA donne procuration à Vincent NETTI, Didier CHOPLIN donne procuration à Jacques GODAY.

## Étaient absents/excusés:

Marie-Clémentine HERRE, Nicolas GARCIA, Anne-Lise MIRAILLES, Roland CASTANIER, Sylvaine CANDILLE, Fabrice WATTIER, Annie PEZIN, Marcel DESCOSSY.

Nombre de membres en exercice : 50 Nombre de membres présents : 34 Nombre de suffrages exprimés : 42

Nombre de procurations: 8

Secrétaire de Séance :

**Guy LLOBET** 

#### Monsieur le Président expose :

La piscine intercommunale AlberAquatic souhaite proposer une gamme de produits de dépannage à des prix abordables aux usagers de la piscine.

Aussi, une grille tarifaire de vente de ces articles est proposée comme suit :

Articles vendus	Prix proposé
	AlberAquatic
Maillot de bain fille	10-€
Maillot de bain femme	16-€
Maillot de bain homme	13-€
Maillot de bain garçon	7-€
Bonnet en silicone	3-€
Lunettes enfants	6-€
Bonnet tissu	3-€
Lunettes adultes	8-€

Au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire est appelé à se prononcer.

Sur proposition de son Président et après en avoir préalablement délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

**Approuve** la grille tarifaire telle que proposée pour la vente d'articles de dépannage au sein de la piscine intercommunale AlberAquatic.

#### Résultat du vote :

Pour: 42 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 13/12/2023

Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture Le Président de la Communauté de Communes





La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.